CLARET Grégory
1195 route des Teppaz
73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

Plan de finacement des dépenses subventionnables dans la contruction d'un bâtiment agricole en structure bois

Permis de construire concerné : N° PC0731072500005.

Dépenses subventionnables : lot bardage bois et lot portes pour un total de 36195,92 €uros TTC.

Plan de financement :

Coût des dépenses subventionnables	Dépenses subventionnables totales : 36195,92 €	100%
Répartition du financement	Montant TTC	% du montant TTC
Subvention Etat	7963,00 €	22%
Autofinancement	28232,92 €	78%